

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LA GARDERIE LES DEBROUILLARD(ES) DE VAL D'AMOUR INC.		Date d'inspection Le 30 juin 2026	
Nom de l'établissement Garderie les Débrouillards(es) Inc.		Numéro de permis 815003	
Adresse 1 B rue Donald LeBlanc Val-d'Amour NB E3N 5E1		Numéro de téléphone (506) 753-3596	
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE	
Personnel SGE Mona Martin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité		

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

<p>Commentaires généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance. - Lors de la visite, le ratio est respecté. - Tous les documents requis se retrouvent sur le babillard pour parents qui est affiché en rentrant dans l'établissement. - Un registre d'incidents mineurs est tenu. Le parent est avisé des incidents et signe le registre. - Les effets personnels de chaque enfant sont rangés séparément pour son usage exclusif, sont d'accès facile et portent une étiquette à son nom. - Un espace de rangement individuel est prévu pour les couches, crèmes et lingettes. Le changement de couche est fait sur une surface solide qui est munie de rebords ou de courroies de sécurité, est couverte d'une enveloppe étanche. Les enfants sont sous supervision constante durant le changement de couche. La procédure pour le changement de couche est affichée sur les lieux réservés au changement de couche. - Observations: Lors de la visite, les enfants font la sieste. - Discussions avec la directrice concernant le renouvellement de son permis. Les éducatrices ont complété leurs 10 heures de développement professionnel. La directrice rencontrera l'agente pédagogique sous peu afin de compléter son plan d'amélioration de la qualité.

original signé par
Mona Martin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 30 juin 2026

Date

original signé par
Lilie Bujold

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 30 juin 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"